bulletin

#2018-2

PANORAMA

Cahier thématique



Pastoralisme et enjeux sanitaires

© Mozafar Sarmasti

 # PERSPECTIVES | **# DOSSIER** | **# AUTOUR DU MONDE**

www.oiebulletin.com

OIE ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

La peste des petits ruminants (PPR) est endémique dans tout l'Afghanistan. Il s'agit d'une maladie transfrontalière d'importance majeure pour les autorités gouvernementales, dans un pays où 75 % des habitants vivent en dehors des grandes agglomérations et dépendent, pour leur subsistance, des animaux et des produits d'origine animale.

La majorité des 30 millions de moutons et chèvres du pays appartiennent à des **pasteurs kuchis**, dont ce bétail constitue l'essentiel du capital économique. Leurs itinéraires de transhumance sillonnent de vastes étendues non urbanisées ; ils comprennent périodiquement des arrêts, pour les foires aux bestiaux, sur les pâturages d'été, et dans des villages durant l'hiver. Les pasteurs kuchis ont été identifiés comme le premier groupe cible dans le cadre du programme car leur mode de vie nomade et les déplacements de leurs animaux favorisent fortement la dissémination des maladies infectieuses.

Stratégie nationale de contrôle

En 2015, la Direction générale de la santé et de la production animales du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage a lancé officiellement le Programme de contrôle et d'éradication de la PPR. Ce lancement fut réalisé en collaboration avec la FAO, organisation chargée de son application, avec le financement du gouvernement du Japon. Ce programme s'alignait sur la Stratégie mondiale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR et cette intervention visait à faire passer le pays au stade 2 du processus.

En avril 2016, lors de la réunion sur la feuille de route régionale tenue au Népal, l'Afghanistan a été reconnu comme étant au stade 1 et mettait en œuvre de nombreuses mesures de stade 1 et 2 dans le cadre du processus progressif de la Stratégie.

Après les résultats concluants d'un projet pilote en 2015, qui ciblait 270 000 petits ruminants appartenant à la communauté kuchi dans trois provinces, le programme a continué à se développer d'année en année (Fig. 1).



Fig. 1 – Provinces dans lesquelles les Unités vétérinaires de terrain bénéficiant du soutien du Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA) ont vacciné le bétail entre 2015 et 2017

Fin 2018, le nombre total d'animaux vaccinés depuis 2015 s'élèvera à **12,5 millions de moutons et de chèvres**, tous propriété de la communauté kuchi et répartis sur l'ensemble des 34 provinces d'Afghanistan.

Outre la vaccination ciblée d'animaux, **3 004 échantillons de sérum** (de 2015 à 2017) ont été collectés avant et après vaccination, puis soumis au **Laboratoire central de recherche et de diagnostic vétérinaires** pour tests et analyses, le prélèvement de **3 000 échantillons supplémentaires** étant prévu pour 2018.

La notification des foyers de maladie ainsi que l'information à destination des propriétaires d'animaux[1] sont deux autres composantes de cette stratégie globale.

Mise en œuvre du programme et rôle des paraprofessionnels vétérinaires

Le vétérinaires ayant reçu une formation universitaire et les agents des Services vétérinaires gouvernementaux sont trop peu nombreux pour pouvoir toucher l'ensemble des propriétaires de bétail, notamment les nomades kuchis, et leurs animaux. Afin de couvrir ce besoin essentiel, un système d'**Unités vétérinaires de terrain (UVT)**[2] a été mis en place pour l'ensemble du pays. Les UVT sont des unités prestataires de services au niveau des communautés, appartenant au secteur privé et rémunérées à l'acte.

Composées de paraprofessionnels vétérinaires qualifiés (PPV), désignés localement comme « paravets », les UVT jouent un rôle essentiel dans le succès de la mise en œuvre et de la gestion de la Stratégie nationale de contrôle de la PPR en Afghanistan et dans la prestation de services cliniques vétérinaires en général. Les futurs paravétérinaires sont choisis par leur communauté ; ils reçoivent six mois de formation pratique approfondie, puis reviennent dans leur

communauté locale pour établir leur propre UVT.

Les 1 000 paraprofessionnels vétérinaires d'Afghanistan bénéficient d'une autorisation d'exercer du Ministère de l'agriculture et sont chargés de lui signaler les foyers de maladies, mais ils se voient délivrer leur formation et la majeure partie de l'aide technique par des ONG œuvrant dans le secteur de la santé animale en Afghanistan[3]. Le Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA), qui œuvre depuis près de 30 ans en Afghanistan dans le domaine de l'élevage en matière de santé et de production animales, ainsi que de bien-être animal, est reconnu comme l'ONG de premier plan en la matière. Il assure l'essentiel des formations de paravétérinaires et du soutien technique aux UVT, il assure une coordination active avec les programmes du Ministère de l'agriculture, et enfin il assure la liaison avec d'autres partenaires. Avec le soutien technique du DCA, les PPV sont recrutés par le gouvernement afin de fournir des services spécifiques[4], parmi lesquels l'administration de vaccins, la notification des maladies ainsi que la collecte de prélèvements et leur envoi au laboratoire. Les paravétérinaires ont des contacts personnels dans les villages et les communautés où ils sont affectés, et gardent un lien permanent avec les Kuchis sédentarisés ou nomades, ainsi qu'avec les autres détenteurs d'animaux. Le **réseau d'UVT** représente un excellent modèle durable de prestation de services cliniques vétérinaires par le secteur privé et a fait ses preuves en tant que partenaire fiable dans le cadre du **partenariat public/privé** avec les Services vétérinaires officiels. Ce partenariat fait désormais partie intégrante de la mise en œuvre suivie du programme national de contrôle de la PPR. Les PPV et le système d'UVT représentent une ressource précieuse pour le Ministère de l'agriculture ainsi que pour la dispensation effective de soins vétérinaires au bétail d'Afghanistan.

Le programme pilote concernant la PPR avait été mené par le seul DCA, mais son extension de 2016 à 2018 a fait intervenir un groupe d'ONG emmené par le DCA, ainsi que les PPV auxquels elles apportent leur soutien, via le réseau d'UVT, afin de mener à bien les activités de terrain de façon à atteindre une couverture à l'échelle de l'ensemble du pays.

---

(1) Ce volet comprend des séances structurées sur diverses questions relatives à la santé animale et à la prévention des maladies. Il fait appel à du matériel pédagogique conçu spécialement et élaboré en prenant en compte les besoins
(2) 1 000 UVT sont agréées par le Ministère de l'agriculture ; 800 environ sont en activité
(3) Organisation non gouvernementales telles que la Fondation Aga Khan, la Mission d'aide au développement des économies rurales en Afghanistan (MADERA) et Relief International. Le Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA) est la première organisation, qui soutient aujourd'hui 650 UVT à travers l'ensemble du pays
(4) Dans le cadre du mécanisme d'attribution du mandat sanitaire, le secteur privé assure certaines fonctions du secteur public en vertu de contrats de rémunération

http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2877

AUTOUR DU MONDE

HISTOIRES À SUCCÈS

Programme de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants en Afghanistan

Le rôle des paraprofessionnels vétérinaires dans le succès de sa mise en œuvre

MOTS-CLÉS

#Afghanistan, #paraprofessionnel vétérinaire, #unité vétérinaire de terrain

AUTEURS

Raymond Briscoe [1]* & Jahangir Miakhail [2]

(1) Directeur exécutif des programmes élevage du Comité néerlandais pour l'Afghanistan (Dutch Committee for Afghanistan – DCA), Kaboul (Afghanistan)
(2) Délégué auprès de l'OIE ; Directeur général par intérim de la Direction générale de la santé et de la production animales, Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage, Kaboul (Afghanistan)

* Contact auteurs : briscoe_raymond@yahoo.co.uk

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.
Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Vaccination des troupeaux des Kuchis d'Afghanistan contre la peste des petits ruminants © Arif Noori

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.

Suivez l'OIE sur www.oie.int

@OIEAnimalHealth

World Organisation for Animal Health - OIE

OIEVideo

World Organisation for Animal Health

World Organisation for Animal Health (OIE)

Version digitale : **www.oiebulletin.com**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int